



Intervention de Monsieur Renaud MUSELIER en Préfecture

Marseille

Vendredi 25 septembre 2020

Merci, Messieurs les Ministres, pour votre venue à Marseille aujourd'hui.

Merci à vous Monsieur le Ministre d'être venu à l'Hôpital centre de l'AP-HM aujourd'hui, alors que nous n'avions pas reçu de Ministre depuis Xavier BERTRAND, c'est-à-dire en 2011 !

Pour mémoire et rappel, pour la première vague, nous sommes restés à la manœuvre, avec zéro polémique.

Sur le volet sanitaire, nous sommes immédiatement rentrés dans une logique très simple : masquer, tester, tracer, isoler, soigner.

Je veux rappeler que le Conseil régional aurait pu devenir le premier foyer d'infection du territoire :

- 26 février : 57 cas identifiés en France, lancement de la « Cellule de suivi et d'action COVID19 » à la Région (DGS, DRH, Cabinet en lien avec ARS),
- 28 février : premier cas identifié sur le territoire régional,
- 29 février : déclenchement national du stade 2 de l'épidémie,
- 2 mars : visite ARS/APHM/Région du centre 15, du SAMU, du centre de confinement Timone et de l'IHU Infection Méditerranée, en présence du Doyen de la Faculté de médecine, du DG ARS Philippe DE MESTER, du DG APHM Jean-Olivier ARNAUD, des professeurs de l'IHU, des services de réanimation et des médecins du SAMU,
- 8 mars : Giuseppe Conte annonce le début du confinement général en Italie,
- 9 mars : Détection du premier cas au sein des effectifs de la Région,
- Nuit du 11 au 12 mars : fermeture administrative de la Région (accord ARS),
- 16 mars : extension du confinement aux agents régionaux des lycées,
- 17 mars : début du confinement national en France.

A l'issue de la première vague, nous n'avons pas dépassé la vingtaine de cas.

En synthèse, nous avons anticipé et nous avons été immédiatement réactifs.

Sur cette première vague, la Région Sud a mieux résisté :

- quatre fois plus de tests en Région Sud
 - o 200 000 personnes testées, soit quatre fois plus que la moyenne française par habitant
- Taux de mortalité moins important :
 - o 163 décès / million d'habitants (région)
 - o 265 décès / million d'habitants (France)
 - o 543 décès par million d'habitants (Ile de France)

Seul le prononcé fait foi

Nous n'avons jamais polémiqué en temps de crise et nous avons agi.

NOTRE ACTION FACE A LA PREMIERE VAGUE – 1,4 MILLIARD D'EUROS

FACE A LA CRISE SANITAIRE :

- 13 millions de masques acheminés dans notre région dont 4 millions directement pour les soignants et 570 000 pour les EHPAD (avec l'ARS),
- 500 000 masques donnés aux forces de l'ordre (avec le Préfet),
- 5 millions d'euros d'aides exceptionnelles pour les stagiaires paramédicaux et étudiants en médecine mobilisés dans les hôpitaux,
- nous avons installé la gratuité des transports pour les soignants.
-

Face à la crise économique (coopération totale avec Bruno LE MAIRE) :

- 750 millions d'euros ont été injectés par l'Etat, la Région et ses partenaires,
- FSN1 et FSN2 – 612 millions d'euros / COVID-Résistance 38 millions d'euros / Prêt-rebond 70 millions d'euros,
- 30 millions de fonds européens, 5 millions spécifiques pour l'agriculture,
- 400 000 entreprises et associations soutenues / 25 000 emplois sauvés,
- mise en place d'une centrale d'achat de masques : 2 millions de masques acheminés spécifiquement, pour 170 000 salariés de 200 entreprises.

Nous sommes venus en aide aux territoires :

- le Fonds COVID-Résistance rassemble 90 collectivités territoriales, qui mettent chacune 2 euros par habitant + 2 euros de la Banque des Territoires + 2 euros Région, 5 000 dossiers de TPE-PME et artisans essentiellement,
- un fonds FRAT-COVID supplémentaire pour les communes (10 M€),
- nous avons distribué deux millions de masques à nos 945 communes.

Nous avons soutenu le secteur du tourisme :

- chèque-vacances de 500 euros en faveur des salariés de la 2^{ème} ligne, 10 millions d'euros,
- plan de 90 millions d'euros (fonds propres, FRAT-Terrasses, Campagne).
-

FACE A LA CRISE SOCIALE :

Nous sommes intervenus pour aider le monde de la culture :

- maintien des subventions y compris en cas d'annulation, et proposition de contractualisation sur trois ans pour soutenir les structures,
- plan global d'urgence de 35 millions d'euros, 30 de subventions maintenues et 5 de plan exceptionnel pour rester terre de culture.

Nous sommes intervenus pour la jeunesse et le monde du sport :

Seul le prononcé fait foi

- fonds d'urgence de 2 millions d'euros pour rapatrier les étudiants bloqués,
- maintien des subventions dans le monde du sport,
- aide alimentaire pour 2 000 étudiants en situation de précarité,
- mise à disposition de tablettes numériques supplémentaires pour éviter le décrochage scolaire de nos lycéens.

Toutes ces mesures ont été mises en place pour sortir du confinement le plus tôt possible, retrouver la vie dans le respect des protocoles sanitaires !

POURQUOI LES MESURES QUE VOUS NOUS AVEZ ANNONCEES MERCREDI SONT INCOMPREHENSIBLES.

Historique :

- le 25 août : une première salve de décisions avait conduit à fermer bars et restaurants à 23 heures, alors que le Préfet souhaitait initialement 20 heures,
- le 5 septembre, heure repoussée à 0h30 après nouvelle discussion avec le Préfet,
- le 14 septembre, une concertation voulue par le Premier ministre et assumée par les élus locaux avait donné lieu à de nouvelles mesures fortes.

Elles étaient contraignantes mais concertées, adaptées à la gravité de la situation sanitaire, dans le cadre d'une décentralisation de crise.

Messieurs les Ministres, n'ayez pas peur ! Les élus locaux sont capables de prendre des décisions dures et d'assumer des responsabilités partagées.

J'avais même fait des propositions qui allaient au-delà de celles qui ont été prises le 14 septembre.

Le 23 septembre, seulement neuf jours après, vous prenez une décision unilatérale, pas claire, avec un sentiment d'injustice car le débat sur les chiffres est sans fin.

Ce combat sur les chiffres pollue le diagnostic puisque chacun a sa version !

Hier avec mes collaborateurs, nous disposions de cinq sources de chiffres et d'informations différentes !

- les chiffres quotidiens de l'Assistance Publique – Hôpitaux de Marseille,
- le bulletin de l'Agence Régionale de Santé,
- l'extraction manuelle des chiffres à jour de Santé Publique France,
- le point épidémiologique de Santé Publique France,
- les « slides » diffusés mercredi par vous, Monsieur le Ministre.

Chacun de ces documents étudie plus ou moins les mêmes indices :

Taux d'incidence, taux de positivité des tests, origine des clusters, nombre de patients hospitalisés et en réanimation, niveau de reproduction du virus.

Chacun des documents se base sur des échelles différentes :

Seul le prononcé fait foi

Nous avons trouvé des données pour l'AP-HM strictement, Marseille intramuros, l'ex-Communauté urbaine de Marseille, la Métropole de Marseille, les Bouches-du-Rhône, et la région Sud.

Dans les hôpitaux de Marseille, les efforts commencent à produire leurs effets.

Les chiffres de l'Assistance Publique sont globalement encourageants :

- le taux de positivité était mercredi soir de 5,9 %, il est aujourd'hui de 5 % alors qu'il avait atteint 7,8 % la semaine dernière,
- le nombre de cas positifs détectés était de 125 mercredi, de 109 hier, alors qu'il a été de 250,
- le nombre de prises en charge par le SAMU était de 95 mercredi, de 72 hier, alors qu'il était monté au-delà des 200 par jour,
- le nombre d'entrées aux urgences était de 28 mercredi, de 20 hier, il avait atteint 45 la semaine dernière,
- concernant les entrées en réanimation, la pression reste forte avec 41 patients en réanimation.

Dans la région Sud, le taux de reproduction du virus est le plus bas de France ! Sur la carte affichée mercredi par vous Monsieur le Ministre, c'était même la seule région en vert. Bien sûr, les chiffres consolidés de l'Agence régionale de Santé montrent que rien n'est encore gagné, loin de là !

Je veux remercier Philippe DE MESTER pour son écoute permanente et le dialogue entre nos équipes. Je veux remercier le Directeur général de l'AP-HM Jean-Olivier ARNAUD qui est un interlocuteur efficace et un partenaire de qualité.

Nous nous battons ensemble depuis longtemps pour nos hôpitaux.

Je ne demande pas 1 milliard d'euros, mais qu'on accélère déjà ce qui a été validé par votre prédécesseur, c'est-à-dire le dossier COPERMO de 300 millions d'euros, 150 millions Etat / 150 millions collectivités.

Il a été validé il y a deux ans après une réflexion de 10 ans, et n'est pas encore engagé.

Nous devons rester responsables et concentrés : le respect des gestes barrière doit être plus rigoureux que jamais, et les mauvais élèves sanctionnés avec fermeté.

La situation sanitaire est trop grave pour la relativiser ou l'exagérer !

Je suis donc contre la désobéissance civile, et pour la règle de droit.

La situation est aussi inquiétante ailleurs : pourquoi cibler la Métropole d'Aix-Marseille ?

- le taux de positivité des tests est de 10 % à Paris, Lyon, Toulouse, Lille et Rouen,
- il est le même à Marseille intramuros, de 9,5 % dans la métropole de Marseille, et de 8 % dans les Bouches-du-Rhône,
- la semaine dernière, les hospitalisations ont augmenté de 90 % à Lille, de 63 % à Saint-Etienne, et de 35 % à Marseille,
- aujourd'hui, le taux d'incidence à Paris est de 231,1. Il dépassera 250 dans les jours qui viennent. Dans les Bouches-du-Rhône, il est de 210.

Face à ces chiffres incontestables, pourquoi ne pas traiter tout le monde de la même manière ? Cela crée un sentiment d'injustice.

LES BARS ET LES RESTAURANTS NE SONT PAS LES PRINCIPAUX PROPAGATEURS DU COVID

Depuis le déconfinement et jusqu'à la semaine dernière, à l'échelle nationale :

- 26 % des clusters ont été identifiés dans des entreprises,
- 16 % dans le milieu scolaire et universitaire (flambée de 10 à 16 en une semaine)
- 12 % dans les événements publics ou privés,
- 11 % dans les établissements de santé.

Dans notre région :

- 35 % des foyers se trouvent en milieu professionnel,
- 16 % en EHPAD,
- 8 % en établissement de santé, 8 % lors d'événements publics et privés.

Cela recoupe bien les trois grands cadres de contamination par le COVID :

- le COVID de la nuit, celui qui s'attrape par les fêtes, par les rassemblements et les événements publics,
- le COVID de l'entreprise, celui qui s'attrape en milieu professionnel (cafeteria),
- le COVID familial, qui s'attrape dans les fêtes de famille, les mariages, les enterrements et qui se transmet ensuite aux aînés les plus fragiles lorsque les petits-enfants visitent les grands-parents.

Il faut couper les chaînes de contamination partout, et chacun les traiter différemment. Dans un seul et même cadre, avec équité et bon sens.

Autrement dit, le COVID de la nuit ne doit pas être la seule cible.

Pourquoi traiter les bars et les restaurants de façon globale et absolue quand on regarde les chiffres que vous diffusez vous-même et que le Porte-Parole du Gouvernement met en doute ?

JE SUIS ICI POUR VOUS FAIRE DES PROPOSITIONS TRES CLAIRES

FACE AU VIRUS, NOUS DEVONS APPRENDRE A VIVRE AVEC ET NOUS EN DONNER LES MOYENS

Voilà ce que nous avons travaillé avec l'ARS et que nous devons annoncer samedi :

Dépistons nos jeunes !

La Région a en charge les lycées et l'enseignement supérieur fait partie de nos compétences.

- permettons à la vie de continuer ! Certains jeunes n'ont pas vu d'amphithéâtre ou de classe depuis le 13 mars. On ne peut pas refermer les facs ou les écoles,
- Une campagne de dépistage pour les lycéens et les étudiants de la région (350 000 personnes concernées)
 - o Nous allons mettre en place des tests nasopharyngés rapides dans le cadre d'une campagne ARS-Région (démarrage 5 octobre).

Soutenons les hôpitaux !

- la Région cofinance l'acquisition d'appareils de tests rapides (20 minutes) dans les hôpitaux de tout le territoire,
 - o Cofinancement 50 % Région Sud, 50 % Agence régionale de santé
 - o Lancement du dispositif le 9 octobre

Vaccinons nos aînés !

- 92 % des personnes décédées du COVID en France ont plus de 65 ans,
- grande campagne de vaccination contre la grippe saisonnière menée conjointement par l'ARS et la Région
 - o des vaccins seront achetés par la Région et l'ARS pour cette campagne régionale
 - o mise en place d'un dispositif de vaccination gratuit pour les + de 65 ans et pour les personnels soignants,
 - o campagne de communication pour inciter à la vaccination,
 - o lancement le 13 octobre

Préparons l'avenir, renforçons l'offre et l'accès aux soins !

- avec Frédérique VIDAL et Elisabeth BORNE, nous ouvrons 100 places de formation d'infirmières en plus en 2020,
- 600 places d'aides-soignants, d'auxiliaires de puériculture et de professions paramédicales ouvertes en 2021,
- PASS MUTUELLE - Pour aider les étudiants à se soigner, 100 euros offerts par la Région à tous les étudiants boursiers qui adhéreront à une complémentaire santé.

JE SUIS ICI POUR VOUS FAIRE DES PROPOSITIONS TRES CLAIRES :

VOLET ECONOMIE

Nous sommes en gestion de crise depuis les annonces du Ministre de la Santé :

- Contact étroit avec le Premier Ministre et le Ministre de l'Economie
- Une cellule de crise activée dès jeudi matin avec les acteurs économiques de la Métropole (CCIMP, UPE13, UMIH13) pilotée par la Région
- Un front commun avec le monde économique : Manifestation collective ce matin devant le tribunal de commerce à l'initiative de l'UMIH 13.
 - Le message est clair : Restons ouvert. Les restaurateurs veulent travailler, pour manger et pour vivre, en respectant la loi !

Monsieur le Ministre Alain Griset, nous nous sommes appelés hier et vus lundi.

Le 29, nous ferons une réunion dans le cadre des Régions de France, le lendemain de la signature du Contrat de relance Etat-Régions avec Jean Castex !

Vous connaissez mes propositions, je vous les rappelle :

Sur les loyers

- Pour les bailleurs publics : gratuité des loyers
- Pour les grands bailleurs (terrasses d'un port, village des marques Miramas...) : diminution des loyers au regard des surfaces qui diminuent dans le cadre de la distanciation sociale et gratuite lorsque c'est fermé
- Pour le petit bailleur privé : prévoir un abattement fiscal qui soit équivalent à la diminution consentie par le bailleur

Une année blanche pour les charges patronales (actuellement seulement les charges patronales ont été exonérées sur les périodes de fermeture soit trois mois) et sociales : et pas seulement pour la période de fermeture.

Prise en charge de l'activité partielle à 100 % sur la totalité de la fermeture et l'élargir aux indépendants : on entend que ce serait 84 % du net.

Aides financières

- Permettre un doublement de l'aide du FSN1 aux cafés & restaurants de la Métropole pour la totalité du mois de septembre (aide forfaitaire de 1500 euros sans conditions avec versement immédiat) pour couvrir à minima la perte des stocks et les reirements de mesures tous les 15 jours, depuis le 25 août,
- Élargir le FSN2 sur le modèle « discothèque » : aide forfaitaire aux cafés restaurants sans conditions sur la totalité du mois de septembre de 15 000 euros

Autoriser la vente à emporter pour tous les restaurants comme au confinement

Demander aux assureurs qu'ils réa-bondement le volet 2 du FSN

Dresser une liste des codes Naf impactés pour que les aides ne se limitent pas seulement aux secteurs soumis à fermeture mais également aux fournisseurs/ débits de boissons etc. (1500 sur AMP) qui sont en première ligne

FAIRE APPLIQUER LA LOI ET AINSI DISTINGUER LES BONS ET LES MAUVAIS ELEVES

Je vais contester les mesures que vous avez annoncées :

Je saisisrai le Tribunal Administratif par un recours en référé-liberté dès que votre arrêté sera pris.

La rue ne doit pas décider.

C'est aussi pour cela que je déposerai ce recours.

Le droit, la justice et la démocratie s'opposent

A la rue, à l'injustice et à l'anarchie dans ce dossier.

Plutôt que la punition collective, je vous demande de faire respecter la loi.

Je vous demande de renoncer à la fermeture généralisée des restaurants et bars du territoire métropolitain :

- il faut contrôler rigoureusement les restaurants et les bars pour vérifier s'ils font respecter les gestes-barrière, le port du masque et le protocole sanitaire,
- il faut fermer les établissements « mauvais élèves », ce que vous pouvez faire dans le cadre de la loi, comme le prévoit l'article 40 du décret du 10 juillet 2020 n°2020-860,
- il faut instaurer et consolider le lien police municipale – police nationale sur tout le territoire !

Pour pouvoir mettre en œuvre l'ensemble des propositions, je vous fais trois recommandations complémentaires :

- un renfort policier de 250 gardiens de la paix, pour faire appliquer les mesures de façon juste,
- la mise en place d'un Comité de santé publique coprésidé par le Préfet de Région, le Président de Région et le Directeur général de l'ARS, pour être coordonné en permanence,
- et si vous deviez faire appliquer ces mesures malgré tout, instaurer une revoyure à une semaine et pas à 15 jours !
- mais il y a une option encore plus simple : le précédent arrêté préfectoral court jusqu'au 1^{er} octobre ! Durcissons-le, multiplions les contrôles, les fermetures administratives pour les mauvais élèves, mais évitons la punition collective tout en protégeant nos concitoyens. Et nous pourrons faire le point dans 1 semaine quand cet arrêté préfectoral s'achèvera.